



HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

**COMMISSION NATIONALE D’EVALUATION
DES DISPOSITIFS MÉDICAUX ET DES TECHNOLOGIES DE SANTÉ**

AVIS DE LA CNEDiMTS
15 décembre 2020

Faisant suite à l'examen du 15/12/2020, la CNEDiMTS a adopté l'avis le 15/12/2020.

Radiation de la liste des produits et prestations :

La Société VASCUTEK FRANCE informe la Commission qu'elle ne commercialise plus les références de l'endoprothèse aortique abdominale ANACONDA détaillées dans le tableau ci-dessous et demande par conséquent leur radiation de la liste des produits et prestations remboursables. Ces références sont inscrites sous nom de marque.

Code	Intitulé	Références à radier
3124820	Endoprothèse aortique, Vascutek, ANACONDA, corps bifurqué.	B19 - B21- B23 - B25- B28 - B30 - B32 - B34

La Commission prend acte de cet arrêt de commercialisation. Le besoin étant couvert par ailleurs, elle émet en conséquence un avis favorable à la radiation de la liste des produits et prestations mentionnée à l'article L 165-1 du code de la sécurité sociale.

Avis 1 définitif